

<http://www.snetap-fsu.fr/Nouvelle-note-de-service-relative.html>



Nouvelle note de service relative aux dispositifs dits  
d'individualisation des parcours de formation

# **Une administration et une inspection pédagogique étrangement sourdes à toute proposition d'amélioration des dispositifs**

Date de mise en ligne : mercredi 19 juin 2013

- Les Dossiers - Pédagogie -

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Après avoir arraché de l'administration le 29 mai dernier, la possibilité de lire le projet de note de service et de lui transmettre nos commentaires et propositions de rédaction au plus tard le 31 mai..., le SNETAP-FSU regrette que la DGER s'acharne dans la voie de ces dispositifs alors que les résultats de juin dernier ont mis en valeur leur inefficacité ; jugement conforté par les rapports d'inspection et l'enquête de la DGER réalisée auprès des DRAAF montrant l'extrême hétérogénéité de leur mise en place et de leurs modalités tant organisationnelles que pédagogiques.

## Le SNETAP-FSU constate, regrette et condamne :

**D'une part, la totale méconnaissance voire le mépris de la DGER** pour les équipes pédagogiques en leur imposant un calendrier à marche forcée au moment même où débutent les épreuves terminales des examens et les établissements en court-circuitant les instances des centres constitutifs comme le conseil intérieur et le conseil de perfectionnement du CFA. La DGER a « juste » procédé par rapport au projet initial de la note de service au décalage d'une semaine de la remontée des tableaux synthétiques des établissements vers les DRAAF. C'est en mars que cette note aurait dû paraître !

**D'autre part, la méconnaissance des concepts de différenciation, d'individualisation pourtant mis à toutes les sauces dans les documents réglementaires.** En effet, à titre d'exemple, écrire dans la note que ces dispositifs impliquent un diagnostic préalable qui permettra de préciser et d'orienter la nature des activités avec les élèves relève d'une méconnaissance fondamentale de la pédagogie différenciée et de l'individualisation qui en découle. Il y a près de 20 ans que les spécialistes des sciences de l'éducation considèrent cette conception comme une pratique erronée de la différenciation vue comme un dispositif de remédiation et de soutien :

« Une différenciation qui serait conçue à la manière d'un grand ordinateur dans lequel on mettrait, en quelque sorte, toutes les informations préalables sur les élèves et qui nous permettrait d'obtenir, en fonction des objectifs définis à l'avance, tout ce que nous devons faire faire aux élèves, le temps que nous devons passer, le type d'exercices qu'ils doivent faire, les méthodes à utiliser, etc., cette différenciation-là est plus proche de cette utopie éducative qu'est " Le meilleur des mondes " d'Huxley que de l'idée qu'on peut se faire d'une éducation émancipatrice, d'une éducation prenant en compte le sujet et permettant à ce sujet d'exister et de grandir » (Meirieu, 1995 *L'école mode d'emploi*. Des méthodes actives à la pédagogie différenciée, p. 15)

Cette conception aboutit par ailleurs à des dispositifs conçus et perçus comme « des excroissances institutionnelles au détriment du travail en classe » (Ph. Meirieu) alors que c'est dans la situation d'apprentissage, dans le groupe-classe que doit se mettre en place cette différenciation.

Il est temps, urgent que des clarifications soient apportées sur ces notions d'individualisation de la formation, d'individualisation des parcours de formation, de la différenciation etc...Autant de préalables indispensables ensuite à l'accompagnement des équipes. À ce jour, l'incantation « individualisation, individualisation individualisation » ne saurait constituer une réponse à la hauteur des résultats de la première session de juin 2012.

Vous trouverez ci-joint l'intégralité des commentaires du SNETAP-FSU (projet de note de service amendée par le SNETAP et Note de service parue le 6 juin 2013), sachant que les inflexions apportées au projet initial de circulaire par la DGER relèvent de la cosmétique. Jugez plutôt : une semaine de plus laissée aux établissements pour retourner leurs « projets », un conseil de l'éducation et de la formation qui « examine », mais ne « formalise » plus lesdits projets d'équipes, en contrepartie d'un CA d'automne « informé », mais qui ne valide plus..., enfin la référence à la possibilité de faire les stages passerelles et de mises à niveau pendant les vacances a disparu, sans que la note les interdise pour autant !

**En guise d'épilogue à cette triste séquence, pour les jeunes de la voie professionnelle qui nous sont confiés et in fine pour les professionnels que nous sommes, le Ministre de l'Agriculture devant recevoir le SNETAP-FSU le 26 juin, les enjeux liés à la réforme... de la réforme feront bien évidemment partie des tous premiers points abordés.** Alors que cette année scolaire s'achève, gageons que les résultats à l'examen de la session 2013 soient moins « singuliers » que les précédents, mais il y a hélas lieu d'en douter en regard de l'énergie déployée par la DGER comme par l'Inspection de l'Enseignement Agricole pour que le système, ayant conduit l'an passé à une baisse significative du taux de réussite au bac pro et surtout au décrochage de 14 points entre les jeunes ayant suivi une voie 4 ans et ceux ayant passé en 3 ans, soit reconduit... à l'identique !

Pour le secteur pédagogie et vie scolaire

Fabrice CARDON

secrétaire national chargé des pratiques pédagogiques, de la recherche et de la formation des maîtres